



Comment le CSTB accompagne les PME dans l'innovation

Isolat France : Isolation projetée en polyuréthane



Thierry LOUIS

L'entreprise

Créée en 2006, Isolat France SAS est une société qui compte six salariés. Cette entreprise a lancé un nouveau concept en Europe : un réseau d'applicateurs spécialisés en isolation projetée pour répondre aux besoins des professionnels et des particuliers, par un système de « concessions exclusives ». Aujourd'hui, le réseau compte plus de 30 concessions partout en France et près de 150 collaborateurs qui exploitent en exclusivité la marque Isolat France et ses produits. Ainsi, ce sont près de 40 maisons par jour qui sont isolées par ISOLAT France.

> www.isolat-france.com

Le procédé et son innovation

L'isolation par polyuréthane projeté forme un sol isolant, compact et continu, sans aucun pont thermique. Le polyuréthane projeté se présente sous forme de mousse rigide issue du mélange de polyol et d'isocyanate. Il est notamment exploité pour l'isolation des sols destinés à recevoir un système de chauffage.

Son principal avantage est de réaliser deux opérations en une : faire office de ravaillage (rattrapage des niveaux du sol) et isoler.

Cette solution permet un gain de temps, un allègement de la structure et une réduction des coûts par rapport à une intervention traditionnelle. L'isolation projetée assure également une très bonne performance thermique (λ de 0,025 W/m²·K).

Ce produit répond à l'objectif de la RT 2012 et aux contraintes d'étanchéité à l'air, grâce à une isolation continue.

Témoignage

Thierry LOUIS, Président

« Nous avons obtenu depuis 2009 un Avis Technique et un Pass Innovation pour la mise en œuvre d'un isolant en polyuréthane projeté, véritable reconnaissance de notre procédé. Pour les sols, dans un premier temps, puis pour les murs intérieurs, la procédure d'Avis Technique nous a conduits, avec l'appui des équipes du CSTB, à construire un référentiel jusque-là inexistant pour ce type d'usage.

La démarche peut sembler complexe, mais elle alerte sur les précautions à prendre avec le produit, notamment pour la pose. Elle impose de la rigueur (qualité des supports, du produit, etc.), ce qui est très utile. Le certificat du CSTB et l'Avis du Groupe Spécialisé (GS), garantissent la crédibilité du produit. >>>



1.



2.

1. Projection de polyuréthane sur sol intérieur.
2. Vérification de la planéité.
3. Surfaçage du sol par ponçage.

Thierry LOUIS

“Le CSTB apporte un regard nouveau sur notre quotidien. Il enrichit notre point de vue et parfois nous permet de prendre une nouvelle orientation.”

>>>

Certification CSTBat

Très bientôt, nous espérons être la première société à obtenir la certification CSTBat pour l'isolation projetée. Fruit d'un travail de rédaction de plus d'un an entre les industriels de la filière, les organismes techniques, les laboratoires et le CSTB, cette certification est également l'aboutissement d'une innovation. Celle-ci va permettre la reconnaissance du produit, de notre savoir-faire et de notre métier : celui d'«isolateur». En effet, la pose de notre produit nécessite une technique particulière : nous fabriquons le produit sur place grâce à une unité mobile de projection.

La certification vise à confirmer la qualité des produits mis en œuvre mais également l'unité mobile de projection et sa mise en œuvre par des professionnels qualifiés. Le CSTB apporte un regard nouveau sur notre quotidien. Il enrichit notre point de vue et parfois nous permet de prendre une nouvelle orientation. Grâce à la vision globale très riche que ses experts ont du bâtiment, nous créons ainsi des synergies et des échanges, nous permettant d'évoluer et de nous améliorer. Le CSTB est un véritable acteur de la démocratisation de ces nouveaux produits auprès des différents corps de métiers du bâtiment. »

Perspectives

Parallèlement, d'autres développements se poursuivent, notamment au travers des démarches Pass Innovation et Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) pour une nouvelle application du polyuréthane projeté en murs intérieurs.

1. Unité de mobile de projection.



1.

2. Carottage de contrôle.
3. Projection murale de polyuréthane.



2.



3.

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction